



Service public de Wallonie

**Plan Mobilisateur des Technologies de l'Information et de la
Communication (P.M.T.I.C)**

Rapport d'activités 2009



Table des matières

1. <u>Opérateurs</u>	Page 3
2. <u>Bénéficiaires</u>	Page 6
3. <u>Heures de formation</u>	Page 11
4. <u>Encadrement</u>	Page 14
5. <u>Conclusions</u>	Page 14



Chaque année, tout opérateur de formation agréé est tenu de communiquer au comité de suivi un rapport d'activités (Article 11 §1^{er} du décret du 3 février 2005).

Ce rapport couvre l'exercice 2009 et est établi selon le modèle approuvé par le Comité de suivi lors de la réunion du 7 décembre 2006 et sanctionné par l'arrêté ministériel du 8 janvier 2007.

Le volet statistique portant sur les réalisations et les personnes formées a été traité par la Direction de la Formation professionnelle.

Le volet proprement pédagogique fait l'objet d'un rapport établi par l'ULg-LabSET.

1. Opérateurs (tableau 2)

En 2009, on dénombre 92 opérateurs actifs et 6 opérateurs inactifs.

3 opérateurs n'ont pas reçu d'heures pour 2009 (transmission du programme prévisionnel d'heures de formation 2009 en retard).

5 nouveaux opérateurs ont été agréés en 2009 mais les heures de formation leur ont été attribuées pour l'exercice 2010.

Au 31 décembre 2009, 103 opérateurs étaient agréés dans le dispositif PMTIC.

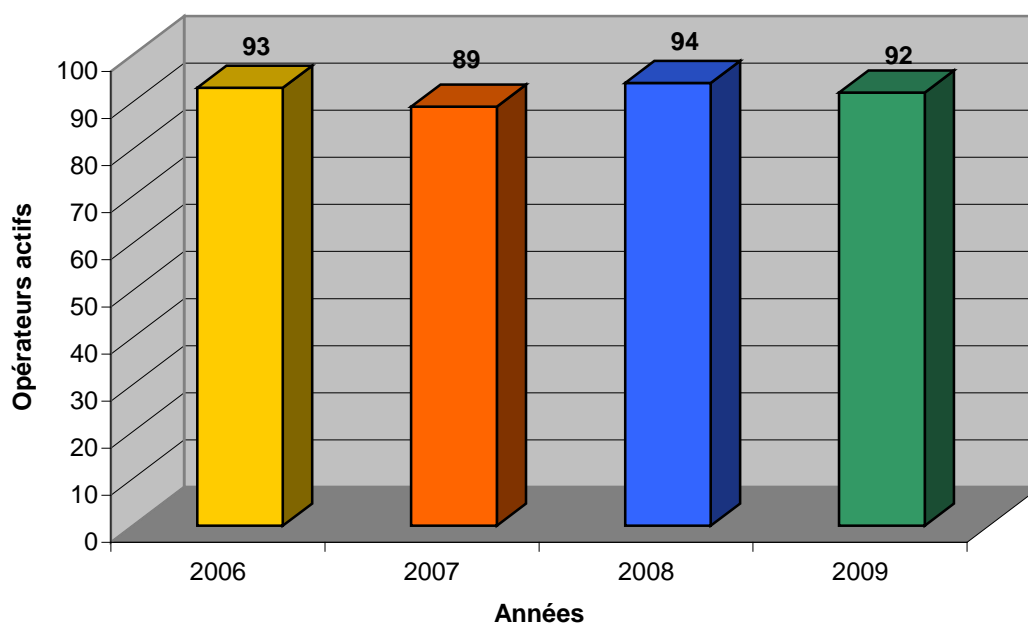
Evolution des opérateurs PMTIC actifs (2006, 2007, 2008 et 2009)

Le nombre d'opérateurs actifs est **constant** depuis 2006 (environ 90).

Année	Opérateurs actifs
2006	93
2007	89
2008	94
2009	92

Tableau 1. Evolution des opérateurs PMTIC actifs sur la période 2006 - 2009



Evolution des opérateurs actifs (2006 - 2009)**Graphique 1. Evolution des opérateurs actifs sur la période 2006 - 2009**

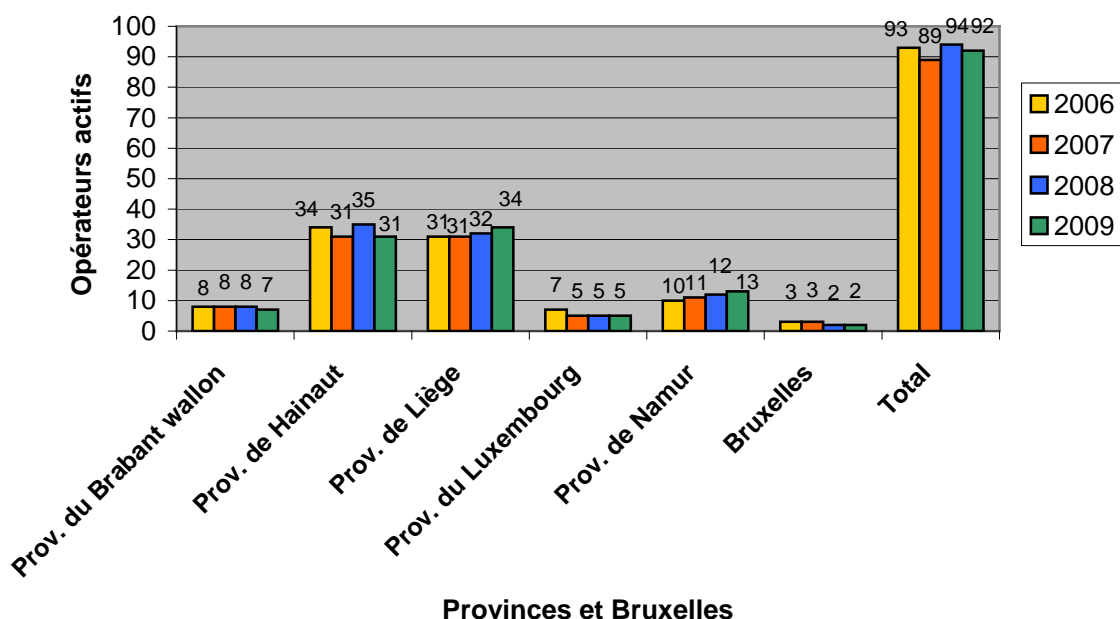
Evolution des opérateurs PMTIC actifs : provinces et Bruxelles (2006, 2007, 2008 et 2009)

Dans la province du Hainaut, on recense 4 opérateurs actifs de moins en 2009.
Au total, le dispositif PMTIC compte 2 opérateurs actifs de moins en 2009.

	2006	2007	2008	2009	Diff 2009 – 2008
Prov. du Brabant wallon	8	8	8	7	- 1
Prov. de Hainaut	34	31	35	31	- 4
Prov. de Liège	31	31	32	34	+ 2
Prov. du Luxembourg	7	5	5	5	-
Prov. de Namur	10	11	12	13	+ 1
Bruxelles	3	3	2	2	-
Total	93	89	94	92	- 2

Tableau 2. Evolution des opérateurs actifs (Provinces et Bruxelles) 2006 - 2009

Opérateurs actifs (Provinces et Bruxelles) 2006 - 2009

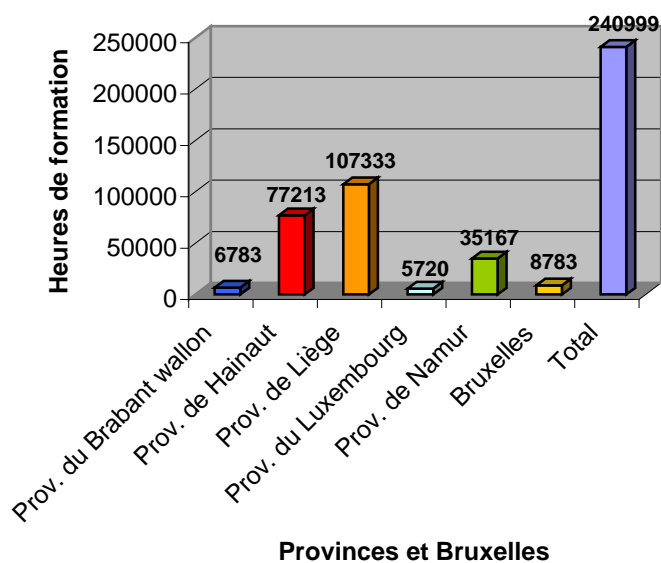


Graphique 2. Evolution du nombre d'opérateurs actifs sur la période 2006 – 2009 (Provinces et Bruxelles)

En 2009, il n'y avait pas d'opérateurs actifs dans les arrondissements de Marche et de Waremme.

Répartition des heures de formation PMTIC prestées en 2009

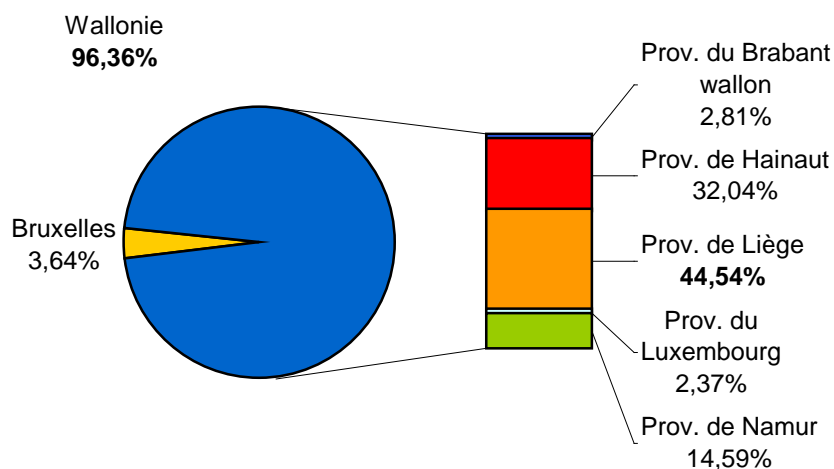
Répartition des heures de formation (2009)



Graphique 3. Heures des formation PMTIC prestées en 2009 (provinces et Bruxelles)



Répartition des heures de formation (2009)



Graphique 4. Répartition des heures de formation PMTIC en 2009

2. Bénéficiaires (tableau 1)

	2006	2007	2008	2009
Inscrits	9361	10598	11557	12553
Absents	1131	1503	1798	1495
Formés	8230	9095	9749	11058

Tableau 3. Evolution des bénéficiaires PMTIC (2006 – 2009)

Statistiques d'inscription :

Différentiels :

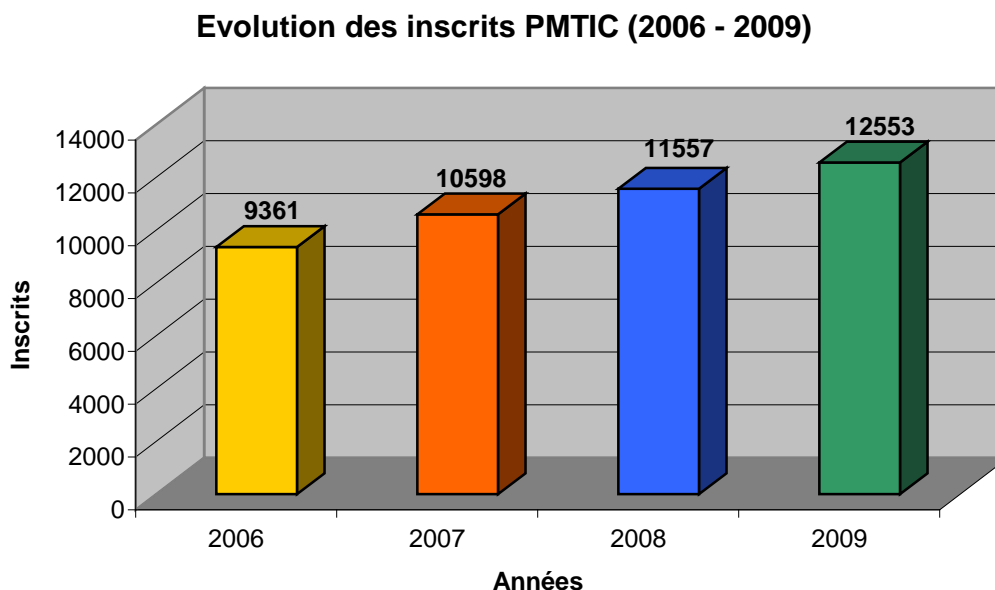
- 2006 - 2007 : + 1237 (+ 13,21 %)
- 2007 - 2008 : + 959 (+ 9,05 %)
- 2008 – 2009 : + 996 (+ 8,62 %)

Le nombre d'inscrits dans le dispositif PMTIC est en constante augmentation depuis 2006.

Taux d'inscription les plus élevés en 2009 : arrondissements de Liège (30,11 %) et de Charleroi (22,00 %).

Taux d'inscription les plus faibles en 2009 : arrondissements de Virton (0,06 %) et d'Ath (0,15 %).





Graphique 5. Evolution des inscrits PMTIC sur la période 2006 - 2009

Statistiques d'absentéisme :

Différentiels :

- 2006 - 2007 : + 372 (+ 32,89 %)
- 2007 - 2008 : + 295 (+ 19,63 %)
- 2008 - 2009 : - 303 (- **16,85 %**)

Taux d'absentéisme moyen en 2009 : **11,91 %**
(15,56 % en 2008 -14,18 % en 2007 - 12,08 % en 2006)

Le taux d'absentéisme moyen a baissé de manière significative par rapport à 2008 (- 3,65 %). Il s'agit du plus faible taux d'absentéisme moyen enregistré sur les quatre derniers exercices.

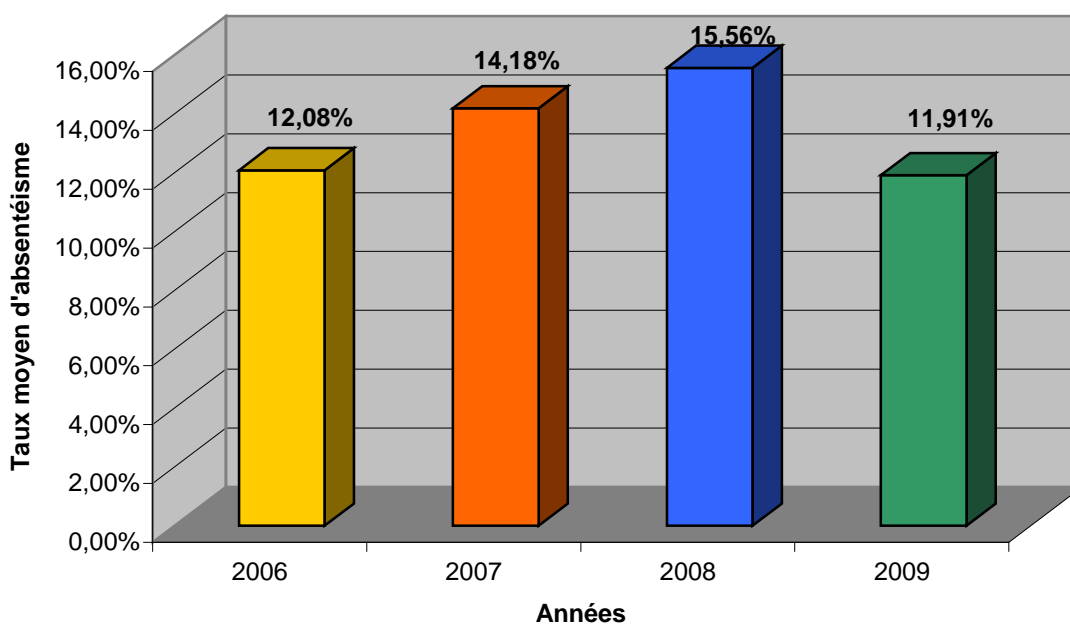
Taux d'absentéisme les plus importants en 2009 : arrondissements de Huy (26,36 %) et d'Arlon (25,00 %).

Taux d'absentéisme les plus faibles en 2009 : arrondissements d'Ath et Virton (0,00 %)*

* Nombre d'inscrits très faible (Ath : 19 inscrits – Virton : 8 inscrits).



Evolution du taux moyen d'absentéisme (2006 - 2009)



Graphique 6. Evolution du taux moyen d'absentéisme sur la période 2006 - 2009

Statistiques des personnes en formation :

Différentiels :

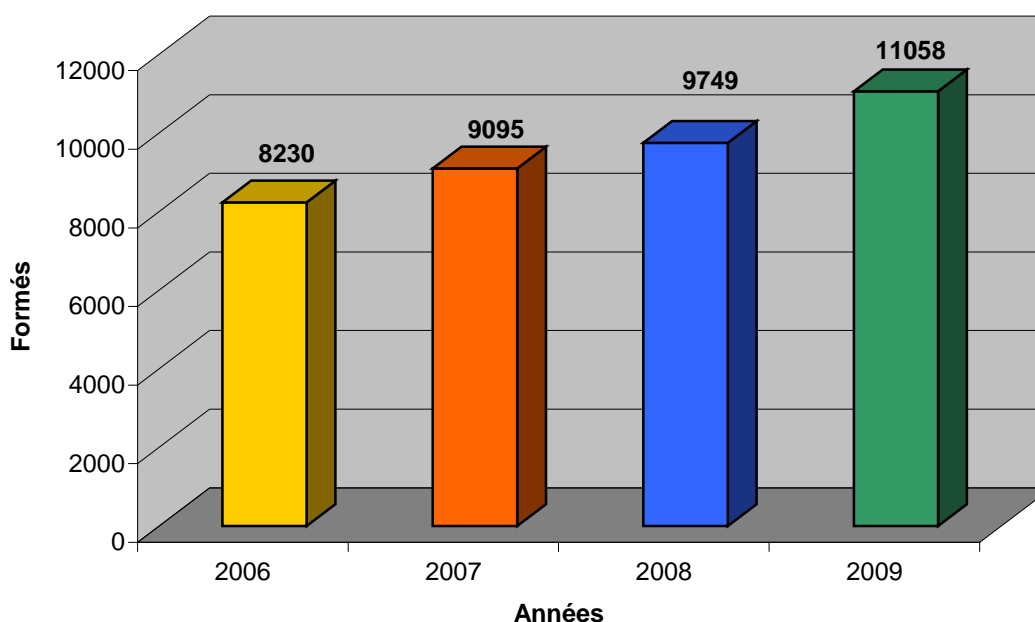
- 2006 - 2007 : + 865 (+ 10,51 %)
- 2007 - 2008 : + 654 (+ 7,19 %)
- 2008 - 2009 : + 1309 (+13,43 %)

Le nombre de personnes en formation en 2009 est en augmentation (+ **13,43 %**) par rapport à 2008.

Le nombre de personnes en formation dans le dispositif PMTIC est en constante augmentation depuis 2006.



Evolution des personnes formées (2006 - 2009)



Graphique 7. Evolution des personnes formées (2006 – 2009)

En 2009, le nombre de personnes en formation dans la province du Hainaut est le plus élevé (44,48 %).

En 2009, on constate une forte augmentation de personnes formées dans la province de Namur (+ 68,97 %) par rapport à 2008.

Le nombre de personnes formées dans la province du Brabant wallon est en diminution depuis 2007; forte diminution en 2009 (-73,58 % par rapport à 2008).

	Brabant Wallon	Hainaut	Liège	Luxembourg	Namur	Bruxelles	Wallonie
2006	961	2733	3138	169	852	377	8230
2007	1425	2739	3240	186	1079	426	9095
2008	1007	4106	3347	190	780	319	9749
2009	266	4919	4142	177	1318	236	11058
Diff. 2009-2008	- 741	+ 813	+ 795	-13	+ 538	- 83	+ 1309
Diff. 2009-2008 (%)	- 73,58%	+ 19,80%	+ 23,75%	- 6,84%	+ 68,97%	- 26,02%	+ 13,43%

Tableau 4. Evolution des personnes formées (Provinces et Bruxelles) 2006 – 2009

Taux de formation les plus importants en 2009 : arrondissements de Liège (29,00 %) et Charleroi (24,19 %).

Taux de formation les plus faibles en 2009 : arrondissements de Virton (0,07 %) et d'Arlon (0,13 %).



Statistiques des abandons :

Différentiels :

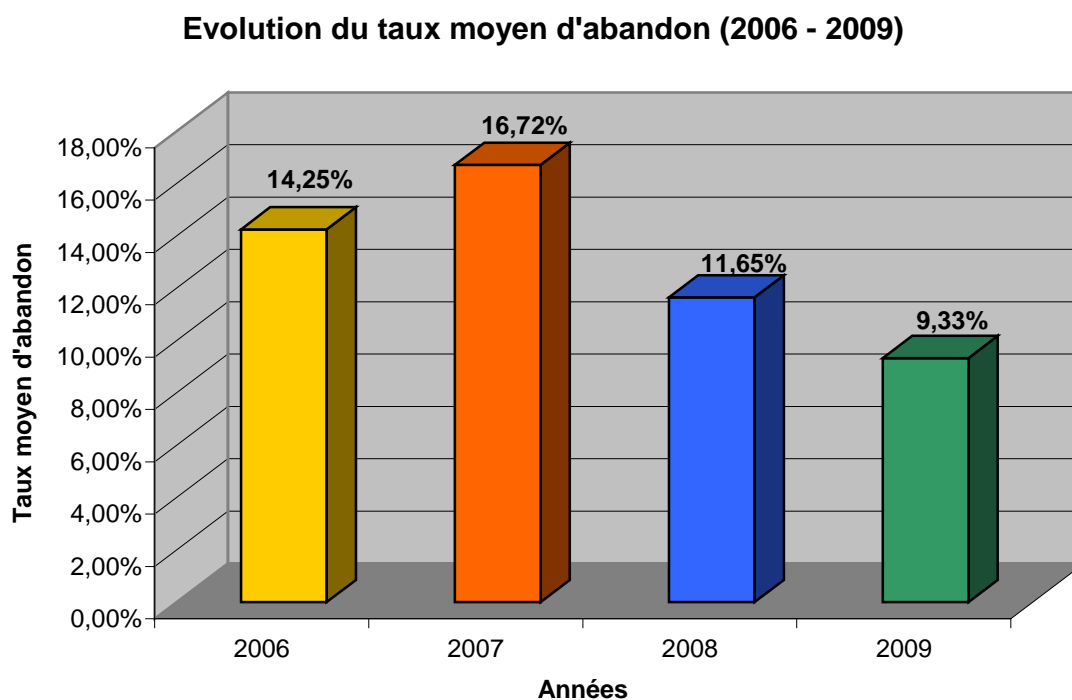
- 2006 - 2007 : + 348 (+ 29,67 %)
- 2007 - 2008 : - 385 (- 25,31 %)
- 2008 - 2009 : -104 (- 9,15 %)

En 2009, le nombre d'abandons est en baisse par rapport à 2008 (- **9,15 %**).

Le taux d'abandon moyen en 2009 est de **9,33 %**; il est en baisse par rapport à 2008 (- 2,32 %) ; la tendance à la baisse amorcée en 2008 se confirme.

En 2009, les taux d'abandon les plus importants sont observés dans les arrondissements de Virton (25,00 %), Neufchâteau (23,14 %) et Philippeville (22,00 %).

Taux d'abandon les plus faibles en 2009 : arrondissements de Bastogne (0,00 %), Verviers (1,50 %) et Mouscron (1,97 %).



Graphique 8. Evolution du taux moyen d'abandon (2006 – 2009)



3. Heures de formation (tableau 4)

En 2009, le nombre d'heures octroyées s'élève à **355.440** heures. Cela correspond à une diminution de **13,41 %** par rapport à 2008.

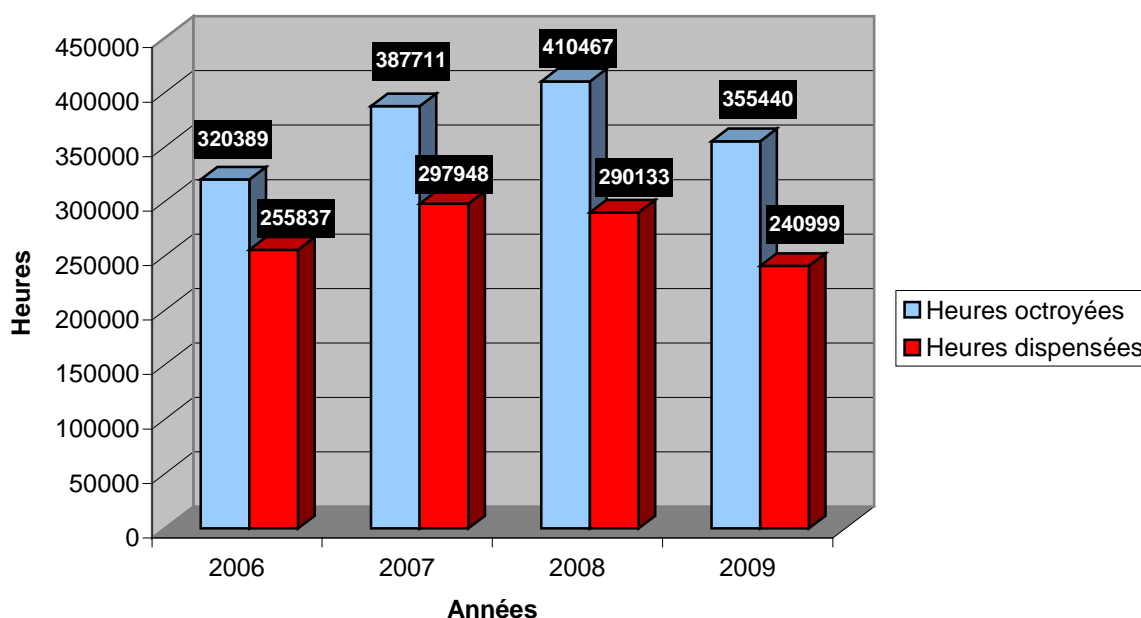
Depuis l'exercice 2008, les opérateurs PMTIC ont la possibilité de se voir attribuer des heures supplémentaires au deuxième semestre comme le prévoit l'article 14 bis §1er de l'arrêté du Gouvernement wallon du 14 juillet 2005. **En 2009, cette attribution d'heures supplémentaires n'a pas eu lieu étant donné l'absence de commission PMTIC. Cela explique en partie la diminution d'heures de formation octroyées pour l'exercice 2009.**

	Heures octroyées	Heures dispensées	Heures disp./Heures oct.
2006	320389	255837	80%
2007	387711	297948	77%
2008	410467	290133	71%
2009	355440	240999	68%

Tableau 5. Heures octroyées et heures dispensées (2006 - 2009)

En 2009, le nombre d'heures de formation dispensées s'élevait à **240999**. Cela représente une diminution de **49134** heures (- **16,93 %**) par rapport à 2008. Il s'agit du plus faible nombre d'heures prestées dans le dispositif PMTIC des quatre derniers exercices.

Heures octroyées et dispensées (2006 - 2009)



Graphique 9. Evolution des heures octroyées et dispensées (2006 – 2009)

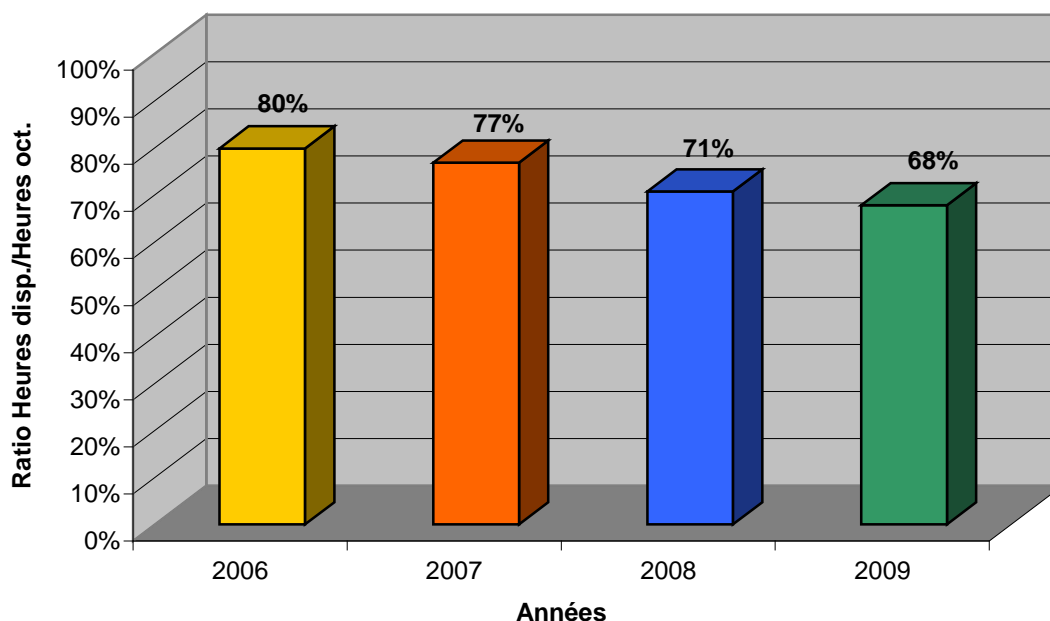
En 2009, ce sont les provinces de Liège (44,53 %) et du Hainaut (32,03 %) qui dispensent la majeure partie des heures de formation.



Les heures dispensées se concentrent principalement dans les arrondissements de : Liège (35,69 %), Namur (10,53 %), Mons (10,18 %) et Charleroi (7,91 %).

Le ratio moyen heures dispensées/heures octroyées s'élève à **68 %** en 2009, ce qui représente une diminution de 3 % par rapport à 2008. Il s'agit du plus faible ratio heures dispensées/heures octroyées des quatre derniers exercices.

Evolution du ratio Heures disp./Heures oct. (2006 - 2009)



Graphique 10. Evolution des heures octroyées et dispensées (2006 – 2009)

Répartition des heures par module

	Module 1	Module 2	Module 3
2006	20,70 %	36,26 %	43,04 %
2007	20,84 %	36,69 %	42,46 %
2008	21,99 %	35,62 %	42,39 %
2009	19,74 %	35,99 %	44,26 %

Tableau 6. Répartition des heures dispensées par modules PMTIC (2006 – 2009)

La répartition du total des heures prestées par module de formation est assez semblable en 2006, 2007, 2008 et 2009 :

- Module 1 : sensibilisation : ≈ 21 %
- Module 2 : utilisation des outils : ≈ 36 %
- Module 3 : pratique courante des outils : ≈ 43 %



Ratio heures de formation / personne formée

Le nombre d'heures de formation dispensées et le nombre de personnes formées en 2009 sont résumés dans le tableau suivant :

	Heures de formation	Personnes formées	Heures de formation par personne
Prov. du Brabant wallon	6783	266	25,5
Prov. du Hainaut	77213	4919	15,7
Prov. de Liège	107333	4142	25,9
Prov. du Luxembourg	5720	177	32,3
Prov. de Namur	35167	1318	26,7
Bruxelles	8783	236	37,2
TOTAL	240999	11058	21,8

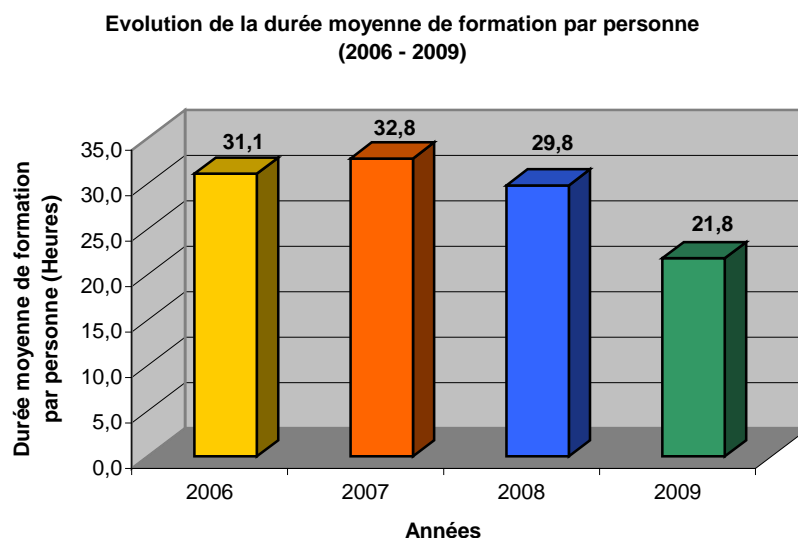
Tableau 7. Heures de formation et personnes formées en 2009 (Provinces et Bruxelles)

Le rapport entre le nombre d'heures de formation et le nombre de personnes formées permet de mettre en évidence qu'à Bruxelles (opérateurs bruxellois), en moyenne 37,2 heures de formation sont dispensées par personne.

Ce même rapport s'établit comme suit dans les provinces :

Luxembourg (32,3 h) ; Namur (26,7 h) ; Liège (25,9 h) ; Brabant wallon (25,5 h) ; Hainaut (15,7 h).

La durée moyenne de formation par personne était de **21,8 heures** en 2009, soit une diminution de 8 heures par rapport à 2008.



Graphique 11. Evolution de la durée moyenne de formation par personne (2006 – 2009)



Place des opérateurs mobiles (tableau 5)

En 2009, les cinq opérateurs mobiles ont dispensé **7,49 %** des heures de formation PMTIC, ce qui représente une baisse de 6,3 % par rapport à 2008.

Ils ont formé **6,44 %** de l'ensemble des personnes formées en 2009, soit une diminution de 6,06 % par rapport à 2008.

La répartition à l'intérieur des modules montre une part relative du module 3 supérieure à ce qui est observé pour les formations sédentaires :

- Module 1 : 18 %
- Module 2 : 34,5 %
- Module 3 : 47,5 %

4. Encadrement (tableau 3)

A l'exception de six opérateurs qui n'ont pas dispensé d'heures de formation au cours de l'année 2009, tous les organismes se situent au-dessus de la norme d'encadrement formateur / stagiaire (0,08 ou 1 formateur pour 12 stagiaires) : le taux d'encadrement varie de 0,09 à 7,09.

5. Conclusions

Au cours de l'année 2009, **11058** personnes ont été formées, soit une augmentation de **13,43 %** (+ 996 unités) par rapport à 2008. Le nombre d'opérateurs actifs en 2009 s'élève à 92. Il est assez stable (93 en 2006, 89 en 2007 et 94 en 2008).

Comme par le passé, les opérateurs se concentrent majoritairement dans les provinces du Hainaut et de Liège (**71 %**).

En 2009, les cinq opérateurs mobiles ont dispensé **7,49 %** des formations (-6,3%).

Sur le plan géographique, les personnes en formation se concentrent dans les arrondissements de Liège (29,00 %), Charleroi (24,19 %), Mons (8,91 %) et Namur (8,43 %).

En 2009, on constate une hausse remarquable des personnes en formation dans les arrondissements de Mouscron (+300 %), Soignies (+ 131 %), Verviers (+112,46 %) et Namur (+ 73,42 %). Par contre, l'arrondissement de Nivelles connaît une baisse importante des apprenants (- 73,58 %).

Le taux d'absentéisme moyen en 2009 s'élève à **11,91 %**. Il s'agit du plus faible taux d'absentéisme moyen enregistré sur les quatre derniers exercices.

Taux d'absentéisme les plus importants en 2009 : arrondissements de Huy (26,36 %) et d'Arlon (25,00 %).

Taux d'absentéisme les plus faibles en 2009 : arrondissements d'Ath et Virton (0,00 %) (voir remarque supra).



Le taux d'abandon moyen 2009 (**9,33 %**) est en baisse (- 2,32 %) par rapport à 2008. C'est le plus faible taux d'abandon moyen au cours des quatre derniers exercices.

Les abandons sont particulièrement importants dans les arrondissements de Virton (25,00 %), Neufchâteau (23,14 %) et Philippeville (22,00 %).

Taux d'abandon les plus faibles en 2009 : arrondissements de Bastogne (0,00 %), Verviers (1,50 %) et Mouscron (1,97 %).

En 2009, le nombre d'heures dispensées s'élève à **240999** heures; cela représente une diminution de **49134** heures (- **16,93 %**) par rapport à 2008. Il s'agit du plus faible nombre d'heures prestées dans le dispositif PMTIC depuis 2006.

Quant au ratio moyen heures dispensées/heures octroyées, il s'élève à **68 %** en 2009, soit une diminution de 3 % par rapport à 2008. C'est le plus faible ratio moyen heures dispensées/heures octroyées depuis 2006.

